



# Pêche Infos

## Dans ce numéro

1. Ouverture 2017
2. Alevinages truites
3. Formation des GPP
4. A venir

## Ouverture de la Truite

Le meilleur programme 2017 pour 1,5 million de Français : aller à la pêche !



Finies les sombres journées d'hiver, finie la télévision et son cortège de mauvaises nouvelles.

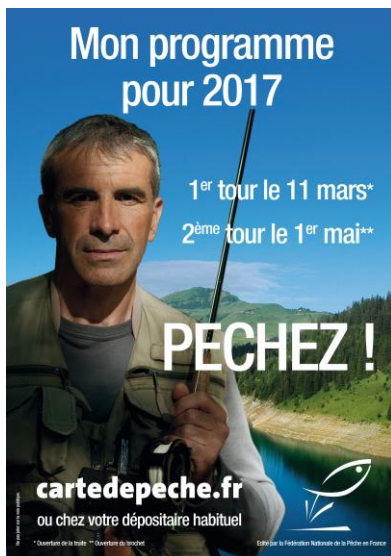
**Samedi 11 mars, c'est l'ouverture de la pêche de la truite. Un grand moment qui sera suivi quelques mois plus tard par l'ouverture de la pêche du brochet, le lundi 1er mai.**

Retrouver la nature, profiter des premiers rayons de soleil, prendre plaisir en famille ou entre amis, être soi-même : voilà LE « programme 2017 » que la pêche de loisir promet à ses 1,5 million de pratiquants.

**A l'occasion de l'ouverture surtout ne vous abstenez pas... Pêchez !**

\*1 Samedi 11 mars, c'est l'ouverture de la pêche de la truite dans la plupart des cours d'eau de première catégorie en France (sauf dérogations préfectorales).

\*\* L'ouverture de la pêche du brochet est fixée nationalement au 1er mai dans les cours d'eau de seconde catégorie (sauf dérogations préfectorales). C'est à partir de cette date que les pratiquants peuvent utiliser toutes les techniques de pêche.

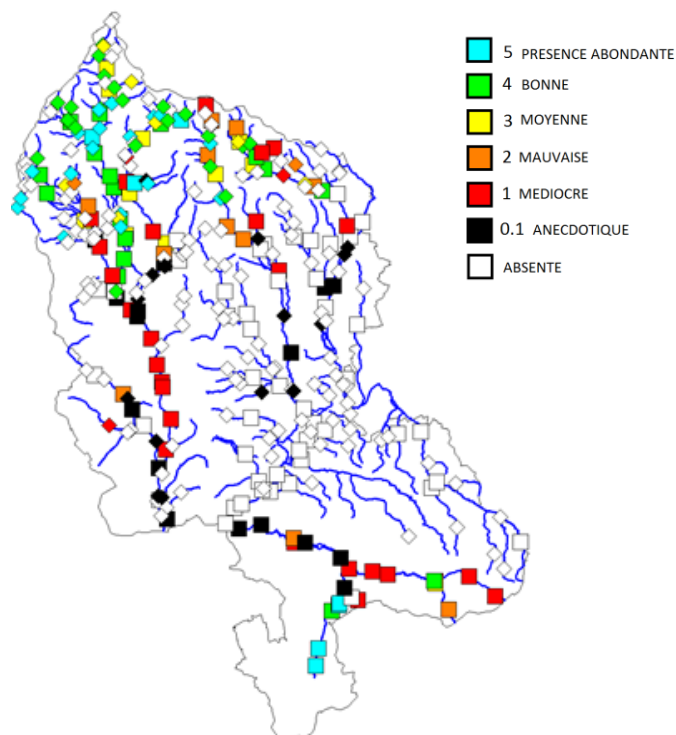


## La truite dans le département

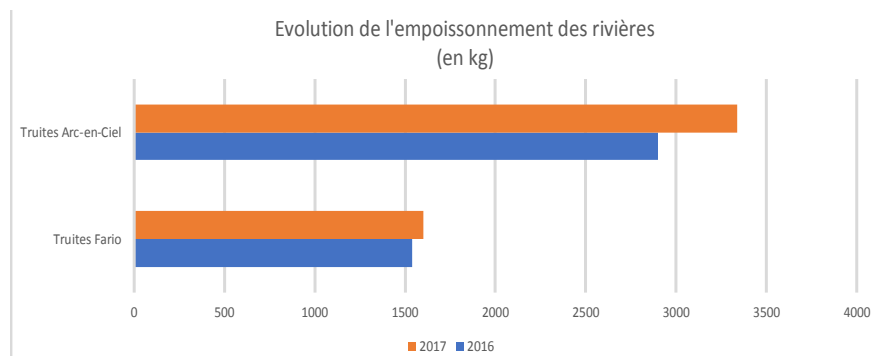
La Fédération a réalisé entre 2009 et 2012 des pêches électriques sur tout le département afin d'évaluer l'état de conservation des populations piscicoles, dont les espèces d'intérêts halieutiques. De ces inventaires, il est alors possible de déduire les classes d'abondances de chacune des espèces présentes sur la base des densités et des biomasses calculées. Dans le cas de la Truite Fario, dont l'ouverture est prochaine, il apparaît une situation fortement contrastée.

Le piémont vosgien où les densités de truites sont encore importantes, à nuancer sur la madeleine et la Saint Nicolas où les tributaires sont impactés par la présence de plans d'eau et une gestion forestière non en adéquation avec le développement de cette espèce.

Les cours d'eau de plaine, ruisselets et rivières, où la présence de la truite fario devient anecdotique du fait de la dégradation massive et parfois ancienne de son habitat, la disparition des zones de reproduction et via une qualité d'eau en amélioration mais encore insuffisante.



# Alevinages envisagés pour l'ouverture



Si le niveau d'eau et les conditions météorologiques le permettent, les alevinages prévus cette année dans les rivières du département pour l'ouverture de la truite sont en augmentation.

## Formation annuelle des gardes-pêche particuliers

La formation annuelle des gardes-Pêche particuliers d'AAPPMA s'est déroulée les samedis 18 et 25 février derniers.

Elle est composée de deux modules dispensés par deux de nos salariés, Marc Vauthier et Alain Geoffroy.

Cette année, pas moins de 14 participants étaient présents. Leur demande d'agrément est en cours, ils seront opérationnels dans le courant de l'année.



## Devenez bénévole de votre AAPPMA



### À venir...

**JOURNÉE TRUITES – AAPPMA de Trévenans**  
 Dimanche 9 Avril de 7h30 à 17h00  
 Alevinage de 250 kg dont 100 kg de grosses  
 Inscriptions au chalet le week-end  
 ou au 06 07 41 10 41

**11/03 : Ouverture de la Truite à 6h23**

**AVRIL 2017**

**01/04 : ASSEMBLEE GENERALE DE LA FEDERATION**

**02/04 : AAPPMA Réchesy – Journée Truites**

**09/04 : AAPPMA Trévenans – Journée Truites (voir l'encadré ci-contre)**

**Nous contacter**

**Fédération Départementale des Associations Agréées de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique du Territoire de Belfort**

3A Rue d'Alsace - 90150 FOUSSEMAGNE

☎ : 03 84 23 39 49

@ : [contact@fede-peche90.fr](mailto:contact@fede-peche90.fr)

Site internet : <http://federationpeche90.wix.com/federationpeche90>